



R A P P O R T **2017** A N N U E L

accompagner
financer et héberger
l'économie de demain

Chiffres clés 2017

Accompagnement

5 396

chefs d'entreprise accompagnés

57 615

heures de conseil par les salariés et bénévoles du réseau

90%

taux de pérennité à trois ans des entreprises aidées

Hébergement

867

entreprises hébergées

40

sites d'hébergement

67 541 M²

de bureaux et locaux d'activité

Financement

25,3 M€

prêts d'honneur engagés

1 270

entreprises financées

114 M€

prêts bancaires associés, soit 6,8 d'effet levier bancaire sur les prêts décaissés

Impact économique et social

3 708

emplois créés ou maintenus

139 M€

injectés dans l'économie des territoires

2 655 €

coût unitaire d'un emploi créé

Édito

Rendre l'entrepreneuriat accessible au plus grand nombre



Edouard de Pengilly
Président d'Initiative Ile-de-France

Le réseau Initiative s'engage depuis sa création pour permettre à chacun de faire librement le choix de l'entrepreneuriat, sans se heurter au plafond de verre de l'absence de financements personnels ou d'appartenance à un réseau privilégié.

Notre société évolue, de nouvelles formes de travail apparaissent, pour les nouvelles générations l'entrepreneuriat devient une alternative réelle au salariat et inversement.

Trop longtemps, l'entrepreneuriat a été le fait des classes aisées et des familles privilégiées. Il était alors quasi impensable pour un homme ou une femme d'origine modeste de se lancer dans un projet de création d'entreprise.

Le réseau Initiative s'engage depuis sa création pour permettre à chacun de faire librement le choix de l'entrepreneuriat, sans se heurter au plafond de verre de l'absence de financements personnels ou d'appartenance à un réseau privilégié.

Pour y parvenir, nous avons rassemblé des fonds

solidaires publics et privés ainsi que des centaines de bénévoles qui sont venus nous rejoindre, pour consolider dans le temps, le fondement de notre engagement : **l'ambition de rendre l'entrepreneuriat accessible au plus grand nombre.**

Aujourd'hui, nous nous engageons plus encore pour encourager toutes les formes d'entrepreneuriat, d'où qu'elles viennent, et pour **sécuriser la démarche des créateurs d'entreprises.** L'émergence de l'entrepreneuriat, comme un choix alternatif au salariat, nous pousse à **développer des solutions innovantes pour permettre la création des emplois de demain.** Nous devons apporter à l'entrepreneuriat les mêmes filets de sécurité qu'au salariat. Pour libérer encore plus l'esprit d'entreprise, nous mettons

en place en Ile-de-France la **garantie chômage du créateur d'entreprise.** Nous avons l'ambition d'accompagner tous les créateurs, ceux qui réussissent, c'est notre rôle traditionnel, mais aussi ceux qui ne rencontrent pas le succès de façon à leurs assurer les conditions d'un rebond dans les meilleures conditions.

Merci à l'Europe, à l'Etat, au Conseil régional d'Ile-de-France, aux collectivités territoriales, à la Caisse des Dépôts, au Crédit Agricole Ile-de-France, à la Banque Populaire Rives de Paris, à Groupama Paris Val de Loire, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France qui ont largement contribué au développement de nos fonds de prêt d'honneur.

Merci également à toutes celles et tous ceux qui nous ont permis de construire

des actions spécifiques pour le développement et l'accompagnement de l'entrepreneuriat pour tous. Ils nous ont permis de ne laisser personne sur le bord du chemin et d'accompagner vers la réussite 90% des entreprises qui font appel à nous.

Grâce à l'investissement de nos équipes et de nos bénévoles, et à **nos 40 sites d'hébergement représentant 67 000 m² de bureaux et locaux d'activité, véritables lieux conviviaux et innovants au service des créateurs d'entreprises, ce sont 3 708 emplois qui ont été créés ou**

Notre accompagnement à l'entrepreneuriat

1

2

3

Accueil du porteur de projet

- Information sur l'offre d'accompagnement et de financement à la création-reprise d'entreprise
- Vérification de l'éligibilité du projet
- Orientation vers un amorçage si nécessaire

4 730

porteurs de projets accueillis en 2017 (+15% par rapport à 2016)

Montage financier du projet

- Appui à la finalisation du business plan
- Expertise du projet sur tous ses aspects (financier, humain, marketing, comptable, juridique, etc.)

3 886

entrepreneurs accompagnés dans le montage de 2 883 projets en 2017, soit 20 000 heures de conseil

Comité d'agrément

- Présentation du projet par le créateur-repreneur à un comité d'entrepreneurs et d'experts (expert-comptable, avocat, banquier, assureur, organismes d'appui à la création d'entreprise)
- Echanges avec les membres du comité
- Décision sur l'octroi du prêt d'honneur

188

comités d'agrément locaux organisés en 2017, soit 600 heures représentant 180 000 € de bénévolat économique

4

5

Financement du projet

- Renforcement des fonds propres du créateur-repreneur par un prêt d'honneur sans garantie personnelle
- Appui à la mise en relation bancaire

1 270

entreprises financées à travers 23 338 298 € de prêts d'honneur engagés en 2017 qui ont fait lever sur 113 717 706 € de prêts bancaires

Pilotage de l'entreprise

- Suivi personnalisé pour sécuriser le développement de l'activité
- Développement des compétences entrepreneuriales via des workshops et/ou un parrainage
- Mise en réseau auprès d'autres entrepreneurs et de partenaires
- Intégration d'une pépinière, d'un incubateur, espace de coworking ou hôtel d'entreprise en fonction des besoins

3 387

entrepreneurs suivis par les plateformes et 6 780 heures de parrainage mobilisées en 2017, soit 339 000 € de bénévolat économique

Incubateurs, pépinières, espaces de coworking et hôtels d'entreprises proposent :

- des solutions d'hébergement, équipements et services mutualisés, à tarifs réduits,
- un accompagnement individuel et/ou collectif sous forme de réunions d'information et workshops.

En 2017, les 40 sites adhérents à Initiative Ile-de-France représentant 67 541 m² de bureaux et locaux d'activité ont hébergés 867 entreprises.

3 708

emplois directs créés ou maintenus en 2017

90%

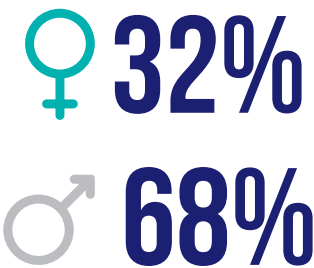
de taux de pérennité à 3 ans des entreprises aidées

Entrepreneur
#LEADER
* iledeFrance

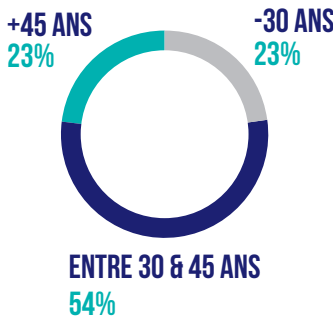
Initiative Ile-de-France est partenaire du parcours de la création d'entreprise « Entrepreneur #LEADER » de la Région Ile-de-France sur les étapes « Financer mon projet » et « Piloter mon entreprise ». Plus d'informations sur le dispositif : www.iledefrance.fr/entrepreneur-leader

Profil des entrepreneurs

Par sexe

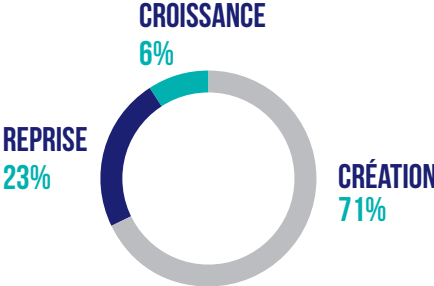


Par âge

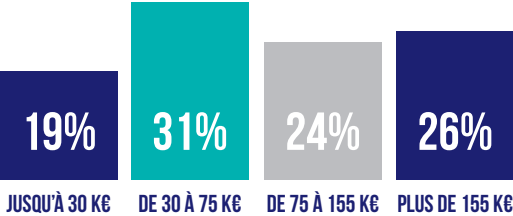


Typologie des entreprises

Par type de projet

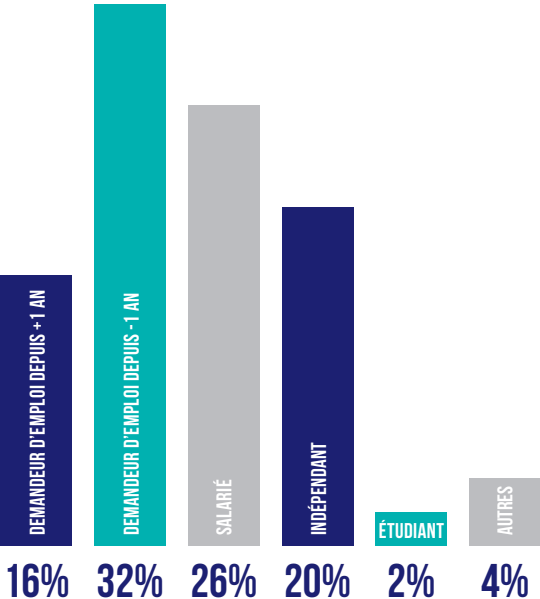


Par tranche de plan de financement



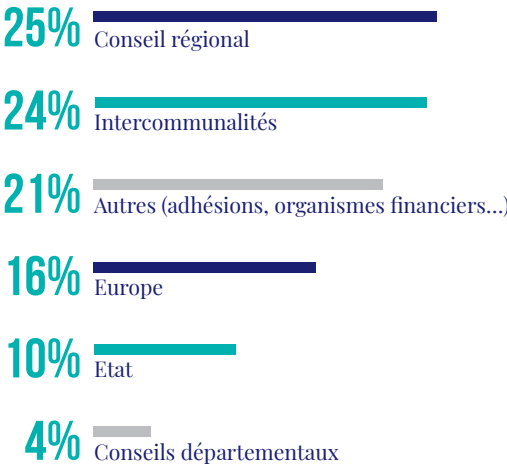
6

Par statut avant de créer leur entreprise



Les parties prenantes au fonds d'accompagnement en 2017 *

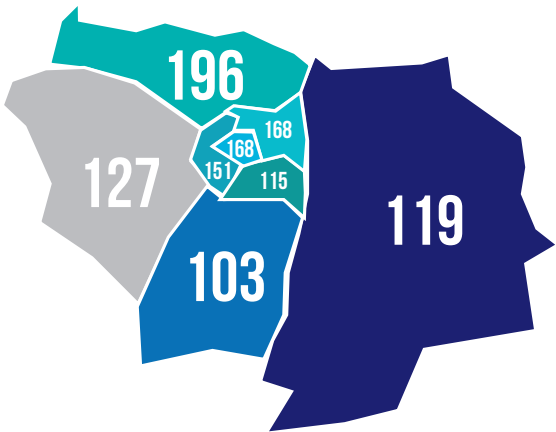
*hors bénévolat



7 927 460 € ont été mobilisés pour le fonds d'accompagnement des TPE/PME en 2017

Par département *

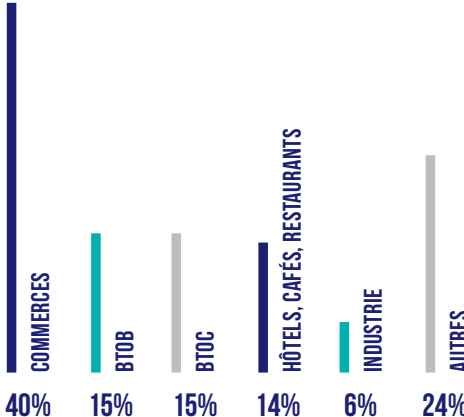
*Hors projets innovants technologiques Wilco



8 507 928 € ont été mobilisés pour le fonds de prêt d'honneur en 2017, pour un total du fonds de 116 918 297 € dont les parties prenantes sont à 49% le Conseil régional d'Île-de-France et à 30% la Caisse des Dépôts.

7

Par secteur d'activité



Création

Les chiffres clés

1 200

créateurs accompagnés

17 M€

prêts d'honneur engagés

2 275

emplois créés ou maintenus, soit 2,5 emplois moyens par entreprise

902

entreprises créées, soit 71% de l'activité globale

49 M€

prêts bancaires associés

117 514 €

plan de financement moyen

« Il est important de garder contact avec la plateforme pour son expertise sur notre entreprise, le soutien moral qu'elle nous apporte mais également pour le réseau qu'elle nous ouvre » »



Emilie Huynh et Julien Laforgue
Terrabière (Deuil-la-Barre, 95)

Quelle est l'activité de votre entreprise ?

Terrabière est la 1^{ère} micro-brasserie biologique de la vallée de Montmorency (95). Elle propose à la vente des bières artisanales produites et embouteillées sur place, ainsi que des activités conviviales et ludiques.

Comment avez-vous connu Initiative 95 ?

C'est la communauté d'agglomération Plaine Vallée qui nous a mis en relation avec Initiative 95. Le business plan et notre plan de financement étaient déjà réalisés. Notre intérêt principal était de les faire étudier par des experts. La plateforme a également joué un rôle primordial pour nous rassurer car nous nous posions énormément de questions.

Comment le prêt d'honneur vous a-t-il aidé dans votre projet ?

Le prêt d'honneur a permis de financer le fonds de roulement dans le cadre de notre première production, mais également de convaincre des banques. Sans Initiative 95, nous aurions eu plus de difficultés à convaincre les banques compte-tenu du caractère « monoproduit » de notre activité.

Comment la plateforme vous a-t-elle accompagnée après le financement ?

Nous avons rencontré des difficultés juridiques à l'ouverture de notre local, mais Initiative 95 nous a aidés à trouver des solutions, notamment en nous donnant le contact d'un avocat. Pour nous, il est important de garder contact avec la plateforme pour son expertise sur notre entreprise, le soutien moral qu'elle nous apporte mais également pour le réseau qu'elle nous ouvre.

Reprise

Ile-de-France Transmission



Nevzat Budak
Fonderie Roger (Egreville, 77)

Les repreneurs d'entreprises à fort potentiel d'emplois et d'activité peuvent bénéficier d'un prêt d'honneur « Ile-de-France Transmission » jusqu'à 25 000 €, en complément d'un premier prêt d'honneur attribué par une plateforme Initiative ou une association Réseau Entreprendre.

En 2017, 80 entreprises ayant un plan de financement moyen de 752 533 € ont bénéficié de 1 563 500 € de prêts « Ile-de-France Transmission » permettant de créer ou maintenir 8,2 emplois moyens par entreprise.

Quelle est l'activité de votre entreprise ?

La Fonderie Roger, créée en 1930, est spécialiste en fonderie de métaux non-ferreux tels que le zamak et le plomb. Nous sommes réputés pour nos petites figurines de coureurs cyclistes qui accompagnent la légende du Tour de France.

Comment avez-vous connu Initiative Melun Val-de-Seine & Sud Seine-et-Marne ?

J'ai connu la plateforme Initiative grâce au Club des Créateurs et Jeunes Entreprises de Seine-et-Marne dont elle est partenaire. Mon dossier de reprise était quasiment finalisé car j'avais déjà une lettre d'intention. Ce qui m'a tout de suite plu, c'est l'accompagnement rapide et efficace au financement.

Comment avez-vous vécu le passage devant le comité d'agrément ?

J'étais serein car je connaissais l'exercice. J'ai pu présenter l'activité de l'entreprise que je souhaitais reprendre et échanger avec les membres du comité d'agrément. Cela a été très instructif et a permis de souligner des points de vigilance, comme par exemple la relation avec les équipes déjà en place dans l'entreprise cible.

Comment le prêt d'honneur vous a-t-il aidé dans votre projet ?

J'ai bénéficié d'un prêt d'honneur de la plateforme et d'un prêt d'honneur « Ile-de-France Transmission ». Les deux m'ont permis de boucler le financement du rachat de l'entreprise en faisant levier sur un prêt bancaire, mais aussi d'investir dès la première année.

Les chiffres clés

345

repreneurs accompagnés

5,8 M€

prêts d'honneur engagés

1 037

emplois créés ou maintenus, soit 3,5 emplois moyens par entreprise

296

entreprises reprises, soit 23% de l'activité globale

55 M€

prêts bancaires associés

262 587 €

plan de financement moyen



Croissance

Les chiffres clés

95

entrepreneurs
accompagnés

2,4 M€

prêts d'honneur
engagés

396

emplois consolidés au
moment de la demande
avec une perspective de
331 emplois supplémen-
taires à 3 ans

72

entreprises développées,
soit 6% de l'activité globale

8,5 M€

prêts bancaires associés

212 338 €

plan de financement
moyen

« J'ai pu bénéficier d'une double expertise et d'un financement dans le cadre du « Programme Croissance Initiative CCI » »



Jean-Christophe Pruvost
Cleanea (Puteaux, 92)

Quelle est l'activité de votre entreprise ?

Avec Cleanea, nos clients produisent sur site leurs propres détergents « verts » uniquement à partir de sel et d'eau, grâce à une machine d'électrolyse. Nous nous adressons aux entreprises de propreté et immeubles ou sièges sociaux HQE.

Comment avez-vous connu Hauts-de-Seine Initiative ?

La Chambre de commerce et d'industrie, qui m'accompagnait dans la formalisation de mon projet de développement, m'a mis en relation avec Hauts-de-Seine Initiative. J'ai ainsi pu bénéficier d'une double expertise et d'un financement dans le cadre du « Programme Croissance Initiative CCI ».

Comment Hauts-de-Seine Initiative vous a-t-elle appuyée dans votre projet de croissance ?

Nous souhaitions passer d'un modèle de vente de nos machines à celui de location pour conquérir de nouveaux clients. L'accompagnement de mon conseiller, l'expertise du comité d'agrément et le financement de la plateforme sous forme de prêt d'honneur, nous ont permis de lever des financements auprès de Bpifrance et de notre banque. Cela nous a notamment permis de financer un parc locatif de machines.

Quels sont aujourd'hui vos contacts avec la plateforme ?

Je reçois régulièrement des informations d'Hauts-de-Seine Initiative. Dernièrement, j'ai participé à une formation sur l'étude de marché. Le format court proposé est en totale adéquation avec notre emploi du temps d'entrepreneur.

Innovation

Wilco

Wilco, membre d'Initiative Ile-de-France, est le seul accélérateur en Europe réunissant :

- Une couverture de tous les domaines de l'innovation technologique : IT/digital, sciences de l'ingénieur, sciences de la vie
- Une organisation en 5 accélérateurs « marchés » : healthcare, retail, industry, digital et BtoC

- Un programme d'accompagnement sur 3 ans, s'appuyant sur un bouquet de services couvrant tous les axes de développement d'une jeune entreprise innovante
- Un prêt d'honneur jusqu'à 120 000 € par entreprise, sans intérêts ni garantie personnelle

Les chiffres clés

376

entrepreneurs innovants
accompagnés

8 M€

prêts d'honneur
engagés

427

emplois créés ou main-
tenus, soit 2,4 emplois
moyens par entreprise

178

startup accélérées, soit
14% de l'activité globale

17 M€

fonds levés

1,8 M€

financements
complémentaires
Bpifrance



Franck Dalboussière
YOTEQ (Tremblay-en-France, 93)

Quelle est l'activité de votre entreprise ?

YOTEQ invente la bibliothèque/librairie du futur, en lien avec la mobilité des usagers et le positionnement hors des murs. C'est le 1er réseau de bornes connectées qui distribue des livres physiques avec possibilité de retour. Nous nous installons dans les lieux fréquentés tels que les gares, aéroports et halls commerciaux.

Comment Initiative Grand Est Seine-Saint-Denis vous a aidé dans votre projet ?

Mon projet était en phase de R&D lorsque le groupement d'intérêt public (GIP) de Roissy m'a informé de l'offre du réseau Initiative. Une fois entré en contact avec la plateforme, j'ai beaucoup échangé avec ma conseillère sur le projet d'innovation et le business plan afin d'analyser avec lui les besoins, notamment financiers.

Comment avez-vous vécu le passage devant le comité d'agrément ?

Je garde un bon souvenir de mon passage devant le comité d'agrément pour défendre mon projet. Cela a été un réel moment d'échange et de partage de connaissances. Le prêt d'honneur octroyé me permet aujourd'hui de finaliser la partie R&D logiciel en complément d'un apport de Bpifrance.

Vous êtes installés au sein de la pépinière d'entreprises Hubstart. Comment l'avez-vous connu et quels en sont les avantages ?

J'ai rencontré l'équipe d'Hubstart à l'occasion d'une soirée d'entrepreneurs organisée par la Chambre de commerce et d'industrie. Au-delà de me permettre de bénéficier d'infrastructures d'hébergement, la pépinière me permet d'être au cœur d'un écosystème d'informations, et d'être constamment en relation avec d'autres entrepreneurs.

Quartiers

Les chiffres clés

128

entrepreneurs accompagnés dont l'entreprise est implantée dans un quartier prioritaire de la ville (QPV)

1,2 M€

prêts d'honneur engagés

337

emplois créés ou maintenus en QPV

102

entreprises créées ou reprises en QPV, soit 8% de l'activité globale

5,2 M€

prêts bancaires associés

138 348 €

plan de financement moyen

« En plus de l'accompagnement dont je pourrai bénéficier, la pépinière me permettra de développer et fidéliser mon réseau »



Héroïse Poëy-Noguez
SoliMobi (Saint-Ouen, 93)

Quelle est l'activité de votre entreprise ?

SoliMobi une application web qui met en relation les piétons ou les cyclistes souhaitant partager les trajets du quotidien.

A quel moment avez-vous pris contact avec Initiative Plaine Commune ?

Je me suis orientée vers Initiative Plaine Commune alors que j'étais en pleine réflexion sur le modèle économique de l'application. Mon conseiller m'a accompagnée dans le montage du plan de financement de mon projet. Le prêt d'honneur m'a ensuite permis de faire levier sur un prêt bancaire et a contribué aux premiers besoins de financement de SoliMobi.

Comment avez-vous vécu le passage devant le comité d'agrément ?

Je me suis présentée une première fois devant le comité d'agrément alors que mon projet n'avait que quelques mois. Les membres du comité ont ajourné ma demande en évoquant des points de progression. J'ai beaucoup appris grâce à ces remarques. Lors de mon second passage, mon projet était plus mûr, j'étais mieux préparée et tout s'est bien passé.

Vous entrez bientôt en pépinière. Quel est l'objectif ?

En plus de l'accompagnement dont je pourrai bénéficier, la pépinière me permettra de développer et fidéliser mon réseau. Les structures d'hébergement sont de véritables lieux de rencontre très utiles pour les jeunes entrepreneurs.

Femmes

Les chiffres clés

481

entreprises créées ou reprises, soit 38% de l'activité globale

6,7 M€

prêts d'honneur engagés

31 M€

prêts bancaires associés

136 178 €

plan de financement moyen

Créatrices d'Avenir

L'édition 2017 de « Créatrices d'Avenir », plus grand concours régional dédié à l'entrepreneuriat des femmes organisé par Initiative

Ile-de-France, a recensé 850 pré-candidatures et 300 dossiers de candidature reçus. A la clé pour les lauréates : un Trophée « Créatrices

d'Avenir » et 60 000 € de dotation globale, dont 30 000 € en numéraire et 30 000 € en accompagnement délivré par les partenaires du concours.



Trophée « Créatrice d'Avenir » & « Entreprise responsable »

Marlène Varnerin, INCLOOD
Édition et publication d'ouvrages bilingues en français/langue des signes, et d'une application numérique.



Trophée « Audace »

Isabelle Bielkoff,
AU CŒUR DE LA MIE

Boulangerie artisanale en zone rurale qui redynamise le territoire et lutte contre la fermeture de commerces en centre-ville.



Trophée « Innovation »

Léa Galice, GALANCK

Accessoires dédiés aux cyclistes urbains (sac à dos design et intelligent) pour une meilleure sécurité et navigation.



Trophée « Quartier »

Sophie Lawson, MAM'AYOKA
Restaurant traiteur recrutant des femmes non qualifiées qui propose des plats reflétant la diversité des quartiers.



Trophée « Savoir-faire »

Sabine Dargent,
CUIR TEXTILE CRÉATION

Vente de machines, consommables, matières premières et services associés pour la maroquinerie, tapisserie et reliure.

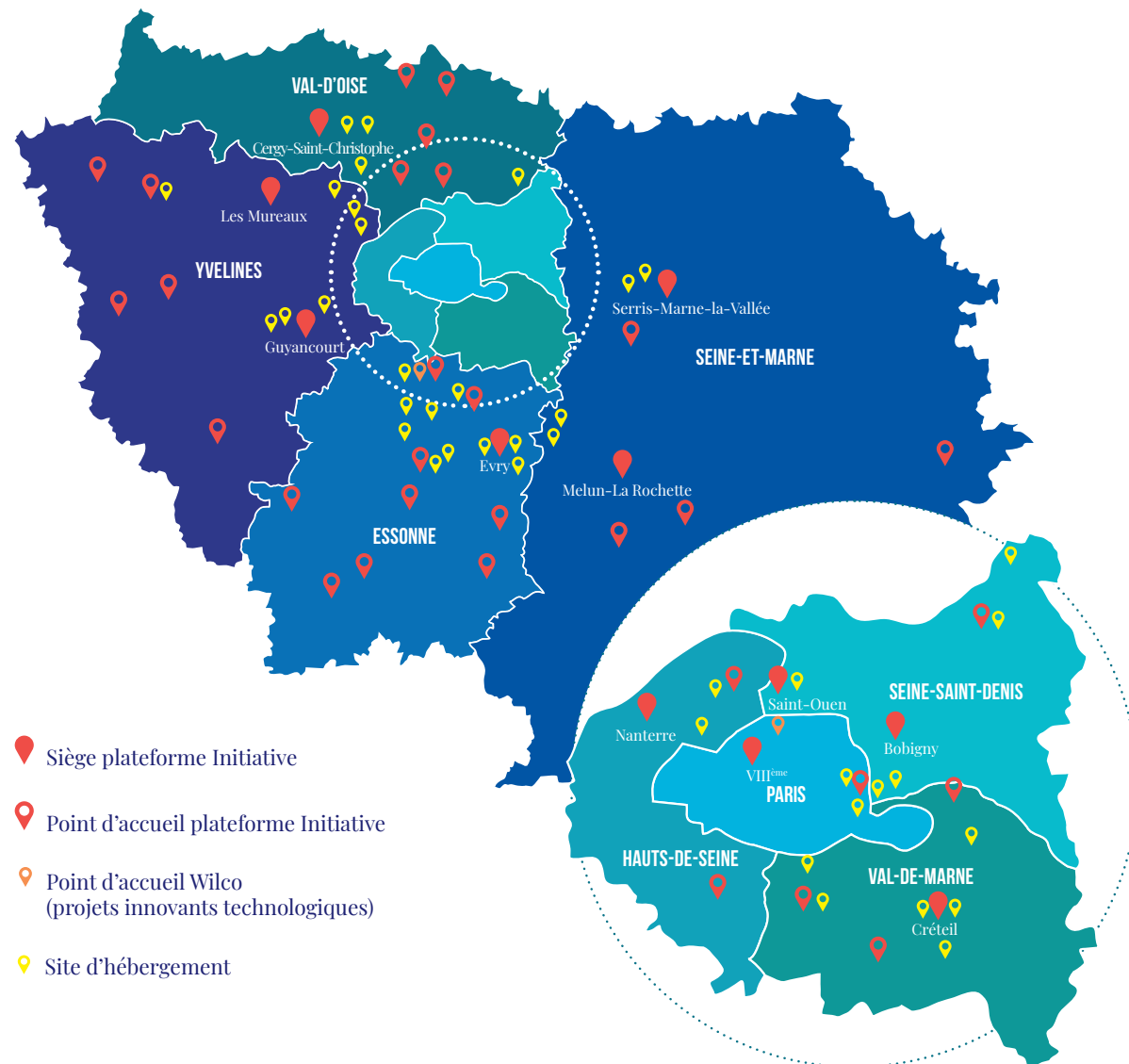


Trophée du « Public »

Lise Engel & Candice Robin,
123 TREMPLIN

Dispositif permettant d'accueillir des enfants touchés par des troubles du spectre autistique.

Nos implantations



Retrouvez les coordonnées de l'ensemble de nos points d'accueil et sites d'hébergement sur www.initiative-iledefrance.fr

www.initiative-iledefrance.fr



Initiative Ile-de-France



InitiativeIDF



Initiative Ile-de-France est cofinancée par le fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel 2014-2020

